

La plateforme GenSeq fait partie de MEEB (Montpellier Ecologie Evolution et Biodiversité), une unité d'appui et de recherche (UAR) au service de la communauté Ecologie, Evolution et Biodiversité montpelliéraine. Elle est hébergée par l'Université de Montpellier dans les locaux de l'ISEM. Le personnel affecté à la plateforme GenSeq est Cathy Liautard-Haag (responsable opérationnelle, IR) et Valentina Neglia (IE). Pierre-Alexandre Gagnaire, chercheur à l'ISEM, en est le responsable scientifique. La présente charte a pour but d'expliquer le rôle, le fonctionnement et les règles d'accès à la plateforme GenSeq.

La plateforme est **ouverte aux utilisateurs du lundi au jeudi entre 9h et 17h et le vendredi entre 9h00 et 13h00**. L'accès le vendredi après-midi est exceptionnel.

La plateforme met à disposition de la communauté scientifique **un parc d'équipements** de pointe pour la préparation des acides nucléiques, la vérification de leur qualité et leur séquençage. Une partie des appareils est accessible aux utilisateurs¹ et une partie opérée exclusivement par le personnel de la plateforme. Les spécificités de chaque appareil sont décrites ci-dessous (§1.2).

La plateforme propose aussi des **prestations de construction de banques NGS**. Il est possible, sous certaines conditions, qu'un utilisateur formé par le personnel GenSeq puisse réaliser en autonomie des banques sur la plateforme (cf §1.3 ci-dessous).

Toute demande de prestation, ou d'accès, à la plateforme est initiée par une **fiche projet** que l'utilisateur doit remplir en amont. Cette fiche est indispensable, si la fiche projet n'est pas finalisée, le travail ne pourra pas commencer. Elle a pour but, de définir précisément le souhait de ce qui doit être fait à la plateforme, et d'éviter les confusions ou malentendus. Des échanges peuvent avoir lieu avant sa validation définitive. Elle contient également toutes les informations nécessaires à la facturation et au bilan d'activité. Enfin elle contient l'engagement de l'utilisateur de citer la plateforme dans toutes les formes de valorisation des résultats obtenus. Pour chaque nouveau projet, une nouvelle fiche doit être complétée. Les données des utilisateurs sont supprimées chaque début d'année. En fin de projet, sauf instruction claire de l'utilisateur, **les échantillons et les données brutes produites sont détruits au bout de 2 mois**.

Toutes les informations échangées sont confidentielles. Le consentement des utilisateurs sera demandé, si la plateforme souhaite utiliser tout ou partie des informations du projet pour sa communication.

Citation des travaux réalisés avec le concours de GenSeq :

Afin de rendre visibles les contributions de la plateforme, il est demandé aux utilisateurs de les mentionner dans les remerciements des articles, par exemple sous la forme suivante :

"Data presented in this publication were partly produced through the GenSeq technical facilities of MEEB (CNRS and University of Montpellier) hosted by ISEM (CNRS, University of Montpellier and IRD)."

Un exemplaire de chaque article publié devra être transmis pour recensement. Les stages de master bénéficiant de l'appui de la plateforme seront également recensés.

¹ Les utilisateurs peuvent être des personnels permanents ou non permanents de structures de recherche ou d'entreprises partenaires, des étudiants, chacun étant muni de toutes les autorisations nécessaires

1 Accès à la plateforme.

La faisabilité de chaque projet, en particulier au vu des moyens techniques et humains de la plateforme, est évaluée au cas par cas sur la base de la fiche projet et des éventuels échanges préalables. Pour les projets de grande envergure, nécessitant un investissement important du personnel de GenSeq, ou pour lesquels une demande d'accès de personnel est faite pour venir travailler régulièrement sur la plateforme, une réunion est à prévoir dès le démarrage du projet afin de déterminer les modalités d'accès à la plateforme, qui ne pourra pas être garanti autrement.

La plateforme est ouverte à toutes les unités académiques, ainsi qu'aux acteurs issus du monde non-académique et du secteur privé.

1.1 Réservations informations générales

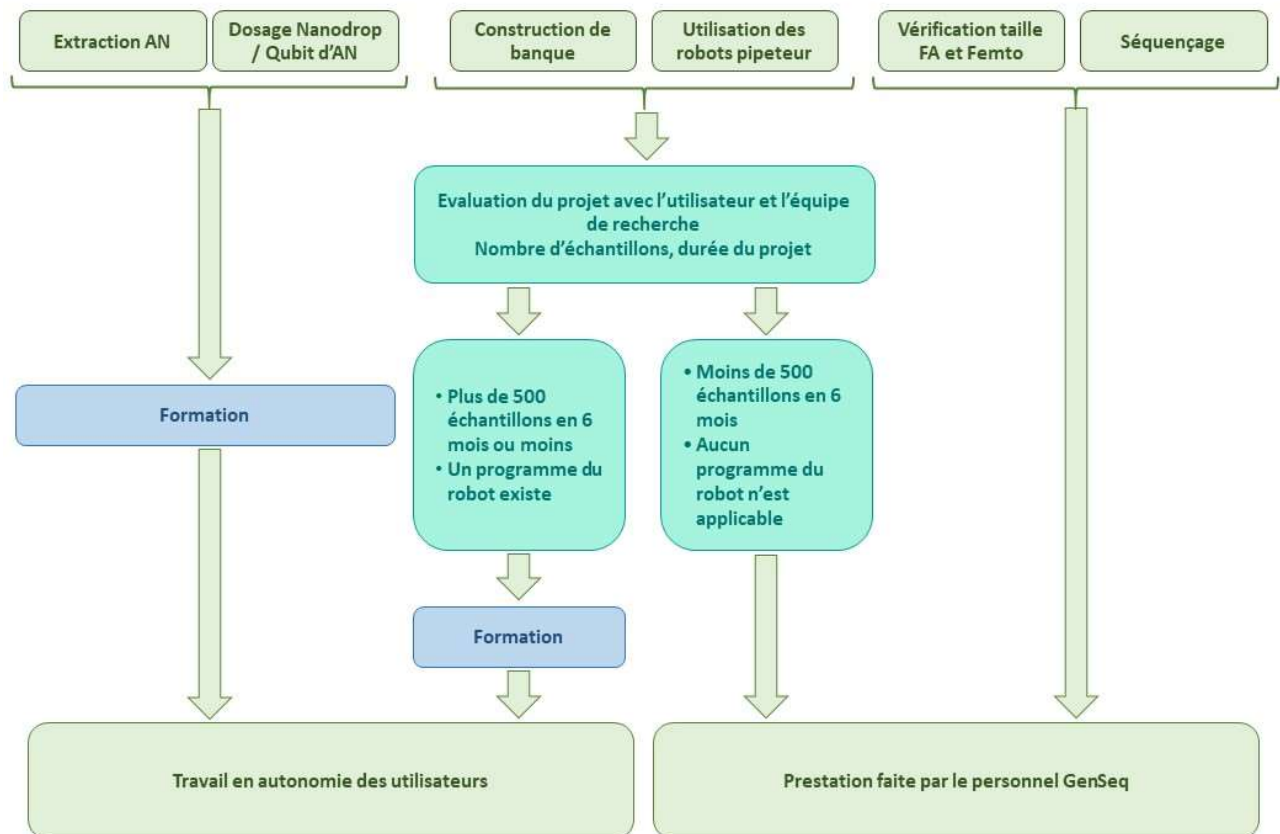
Une fois les projets acceptés par la plateforme, la réservation des ressources se fait soit sur le GRR de la plateforme (<https://genseq.umontpellier.fr/GRR/>), soit par email (genseq-contact@umontpellier.fr), cf § 1.2. L'accès sera toutefois régulé par le personnel de GenSeq afin garantir l'accès au plus grand nombre.

De façon générale, les projets ne seront pris en compte dans le planning de la plateforme qu'une fois les échantillons réceptionnés à la plateforme. Le planning de la plateforme vise à partager équitablement le temps du personnel de GenSeq entre tous les utilisateurs. Les contraintes des utilisateurs peuvent être prise en compte une fois les échantillons réceptionnés, en particulier dans le cas de projets impliquant des étudiants, mais le personnel de GenSeq ne peut pas être réservé pour une période précise pour réaliser une prestation.

1.2 Equipements et protocoles

Méthode	Réservation	Condition d'accès	Utilisation
Extracteur King Fisher 96 échantillons	GRR	Ouvert aux utilisateurs après formation	Extraction d'acides nucléiques à l'aide de bille magnétiques en plaque 96
Thermomixeur Eppendorf	GRR	Ouvert aux utilisateurs après formation	Bain sec et agitateur pour tubes et plaques
Machine PCR	GRR	Ouvert aux utilisateurs après formation	Incubation et PCR, réservé à la construction de banques sur la plateforme
NanoDrop 8000 8 canaux	GRR	Ouvert aux utilisateurs après formation	Dosage AN par absorbance
Qubit monocanal	GRR	Ouvert aux utilisateurs après formation	Dosage AN par fluorimétrie
Qubit Flex 8 canaux	GRR	Ouvert aux utilisateurs après formation	Dosage AN par fluorimétrie
Covaris S220	GRR	Ouvert aux utilisateurs après formation	Sonication pour fragmenter l'ADN ou lyser des cellules
Biomek NxP	Email	Ouvert aux utilisateur après formation et selon projet	Automate pipeteur
Biomek 4000	Email	Ouvert aux utilisateur après formation et selon projet	Automate pipeteur
Construction de banques	Email	Ouvert aux utilisateur après formation et selon projet	Divers protocoles disponibles
Fragment Analyzer	Email	Opéré uniquement par le personnel GenSeq	Electrophorèse pour vérification de taille de fragment entre 50pb et 50kpb
Femto	Email	Opéré uniquement par le personnel GenSeq	Electrophorèse pour vérification de taille de fragment entre 10kpb et 200kpb (projet séquençage longs fragments ONT, PacBio et haplotagging)
MiSeq	Planning optimisé par le personnel GenSeq	Opéré uniquement par le personnel GenSeq	Séquenceur NGS Illumina petit débit entre 300 Mb et 15Gb par run

1.3 Règles d'accès à la plateforme



2 Responsabilités

2.1 Responsabilité de GenSeq

La plateforme assure le fonctionnement et l'entretien routinier des appareils qui sont sur la plateforme. Elle met à disposition, selon les règles définies plus haut, un espace de travail et tout le matériel nécessaire aux utilisateurs. Afin de travailler à la diminution de notre impact environnemental, le personnel de la plateforme pourra proposer des adaptations du protocole.

Lorsque le personnel de la plateforme réalise des prestations, il les conduira pour maximiser les chances de succès avec les informations disponibles sur le projet et les échantillons. Lorsque la qualité des échantillons, ou le design du projet, sont limitants, le personnel proposera des adaptations dans l'objectif d'augmenter les chances de succès. Il appartiendra à l'utilisateur de prendre en compte ces conseils ou pas.

2.2 Responsabilités de l'utilisateur

L'utilisateur en accord avec le chef de projet s'assure de la disponibilité du financement nécessaire au projet. Si le coût du projet évolue en lien avec des problèmes techniques, un point sur les financements pourra être fait pour choisir les meilleures options.

Le port de la blouse et des gants sont obligatoires sur la plateforme. L'utilisateur s'engage à impérativement respecter les espaces de travail post-PCR et pré-PCR, à ranger et nettoyer le matériel et l'espace de travail, à vider la poubelle de paillasse.

Lorsque l'utilisateur travaille en autonomie sur la plateforme, il est le seul responsable de la qualité des résultats. Il est à sa charge de noter les paramètres expérimentaux dans son cahier de laboratoire.

Lorsqu'un utilisateur constate une dégradation, qu'il en soit ou non responsable (ex : pipettes, machines, ...), il est invité à le signaler pour éviter tout désagrément aux utilisateurs suivants. La direction de l'UAR pourra, selon les situations, entamer une discussion sur la remise en état du matériel concerné avec le chef de projet ou l'unité.

3 Services proposés et évolution

3.1 Catalogue des prestations

Un catalogue de prestations est défini. Ce catalogue est disponible sur demande au personnel de la plateforme. Il est régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution des technologies et de l'achat de nouveau matériel.

La plateforme travaille dans un esprit de minimisation de ses impacts environnementaux, en utilisant au maximum des réactifs produits localement et en minimisant les déchets plastiques.

Chaque année, le développement de nouvelle(s) méthode(s) sera choisi en fonction des demandes des utilisateurs ou sur proposition du comité de pilotage. Parmi l'ensemble des propositions faites, le choix des nouvelles méthodes qui seront optimisées et incluses au catalogue sera fait par l'équipe de GenSeq en consultation avec le comité de pilotage, en particulier en fonction du nombre d'équipes qui pourront être intéressées et des avancées potentielles qui pourront en découler.

Afin de suivre les évolutions technologiques, le personnel de la plateforme se forme régulièrement aux nouvelles méthodes et fait une veille technologique constante.

3.2 Grille tarifaire auditable

Le prix de chaque prestation est défini dans une grille tarifaire auditable qui est validée par l'université de Montpellier. Elle prend en compte le coût des consommables nécessaires aux expériences, la participation aux contrats de maintenance des appareils utilisés, et une participation aux coûts salariaux du personnel contractuel de GenSeq. Le tarif applicable dépend des tutelles de l'unité hébergeuse de l'utilisateur.

La grille tarifaire est mise à jour régulièrement pour s'adapter à l'évolution du prix des consommables et inclure les nouveautés du catalogue.

4 Comité de pilotage

Un comité de pilotage de la plateforme est constitué d'une quinzaine de membres incluant le personnel de la plateforme GenSeq, en particulier le responsable opérationnel et le responsable scientifique, ainsi qu'un CEC et un IT de six UMRs montpelliéraines de la communauté biodiversité : ISEM, CEFE, CBGP, IHPE, MARBEC et MIVEGEC.

Le comité de pilotage est le lien privilégié entre les utilisateurs et le personnel de la plateforme. Il se réunit une à 3 fois par an, selon les besoins. Lors de ses réunions, le personnel de la plateforme informe la communauté de ses évolutions, et les membres du comité font remonter des remarques et besoins venant des utilisateurs.

Le comité de pilotage est également consulté pour contribuer aux évolutions de la plateforme tant en termes de nouveaux équipements, que de nouveau protocoles. Le choix final sera fait par la plateforme et l'UAR, et en fonction des besoins définis. Le personnel de la plateforme est en charge des demandes de financement nécessaires à l'acquisition de nouveaux équipements.

5 Validation

Versions disponibles de la présente charte :

Date	Version	Motif de révision	Modifications faites
Avril 2025	1.0	Création	Tous

	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Nom :	Cathy LIAUTARD-HAAG	Pierre-Alexandre GAGNAIRE	Agnès MIGNOT
Fonction :	Responsable opérationnelle	Responsable scientifique	Directrice MEEB
Visa			